

L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : UN ENJEU PLANETAIRE

MTG 2

TD p 352-353

Concrétisation de l'intérêt politique envers l'environnement

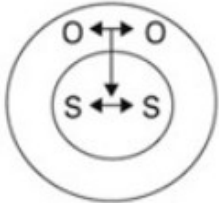
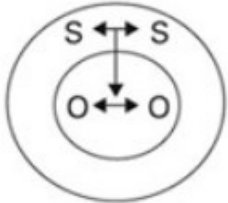
1972 : Déclaration de Stockholm, 1ère conférence de l'ONU sur l'environnement - Rapport Meadows

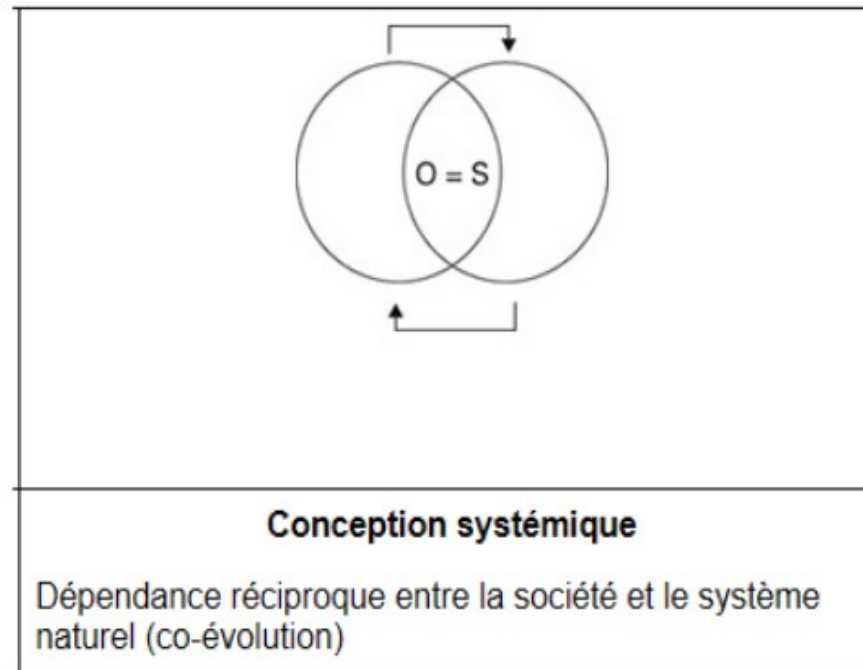
.. en France :

1974 : Ministère de la culture et de l'environnement
(= *patrimoine : protéger milieux fragiles*)

1997 : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
(*l'environnement au travers de la PB de l'aménagement*)

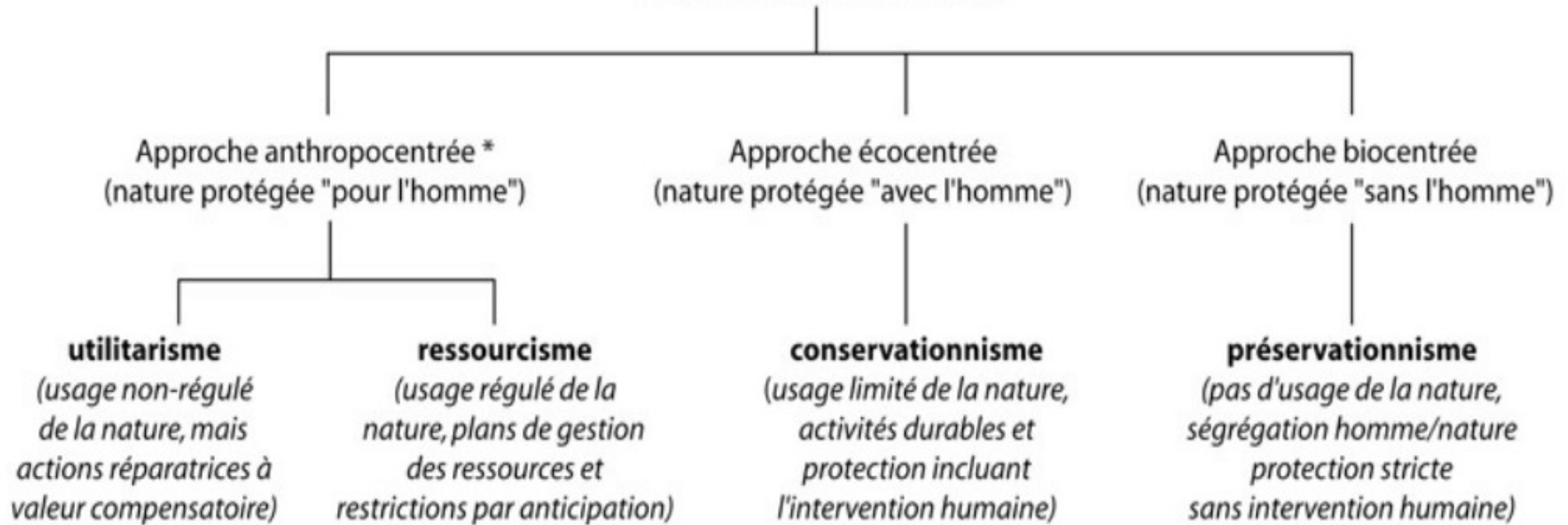
2014 : Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie
(= *problèmes globaux*)

 O ↔ O relations entre objets naturels (nature) S ↔ S relations entre sujets (société)	 O ↔ O relations entre objets naturels (nature) S ↔ S relations entre sujets (société)
Conception écocentrée Le système naturel est considéré indépendamment de la société.	Conception anthropocentrée Le système naturel est défini relativement à la perception de l'homme et de ses besoins (ressource, patrimoine, impacts).



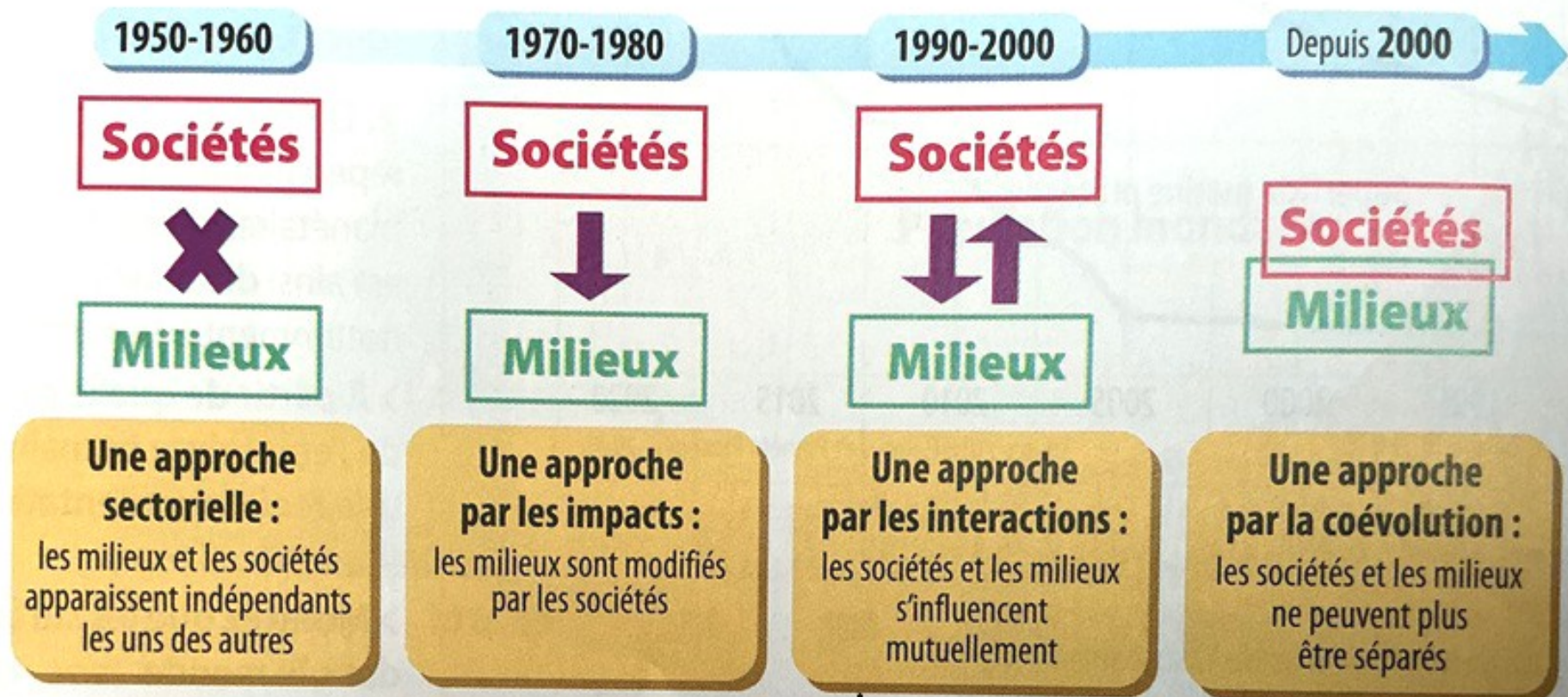
In
Y. VEYRET et alii
L'environnement
Colin
2017

PROTECTION DE LA NATURE



* d'autres variantes sont possibles, selon que l'utilité de la nature pour l'homme est estimée étroitement sur les seules bases économiques permettant le maintien de la fourniture en ressources naturelles pour la production, ou inclut plus largement les conditions sociales du bien-être liées à la nature (ex: esthétique, paysages).

Source : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/preservation>



Source : C. Lévêque, B. Villalba (dir.), *Appropriations du développement durable*, Septentrion, 2009.